RAPPORT DE LA COMMIS-
SION SPECIALE CHARGEE
DE RENDRE COMPTE.

XXI:-
107
1828

286.000

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

QP CARD 10

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

III

COMMISSION SPÉC

DE M.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

XXI.

107.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE RENDRE COMPTE

DU VOYAGE

DE M. AUGUSTE CAILLÉ.

PERPUSTAKAAN NASIONAL R.I.
Tanggal : 29-7-2010
Nomor Induk : 10665 PH-Museum 10
BIB-ID : 10168760
ITEM-ID : 0510194404
Asal : Museum Pusat

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

SO

COMMISSI

DE

A TI

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

XXI, 107

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE RENDRE COMPTE

DU VOYAGE

DE M. AUGUSTE CAILLÉ,

A TEMBOCTOU ET DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.



PARIS.

ÉVERAT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue du Cadran, n° 16.

1828.

BAT. GENOOTSCHAP VAN K.E.N.W.

PERPUSTAKAAN NASIONAL SE

QP CARD 10

COMMISSION

D

Vous avez
MM. Eyriès,
naudière, baro
des résultats d
rieur de l'Afric
m'a chargé de
soin a été de s
des routes qu'
avait visitées.
toutes les circ

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE RENDRE COMPTE

DU VOYAGE

DE M. AUGUSTE CAILLÉ.

MESSIEURS,

Vous avez nommé une Commission, composée de MM. Eyriès, Cadet de Metz, Amédée Jaubert, Larenaudière, baron Roger et moi, pour prendre connaissance des résultats du voyage de M. Auguste Caillé dans l'intérieur de l'Afrique. Cette Commission s'est rassemblée et m'a chargé de vous faire le Rapport suivant. Son premier soin a été de s'assurer du point de départ du voyageur, des routes qu'il avait suivies, des pays et des lieux qu'il avait visités. Interrogé sur ces diverses questions et sur toutes les circonstances de son voyage, il a répondu de

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

la manière la plus claire et la plus satisfaisante. La Commission a été frappée du ton de simplicité et de sincérité qui règne dans ses récits, et qui ne permet d'élever aucun doute sur la réalité et l'authenticité de ses différentes excursions, savoir : la traversée du Dhiolibâ, sa route à l'est des pays de Soulimana et de Kissi, sa navigation sur le grand fleuve, sa résidence à Temboctou, enfin son voyage à travers le grand désert jusqu'à l'empire de Maroc. M. le Baron Roger avait une connaissance positive de son départ de Saint-Louis, et de son arrivée l'année suivante à Kakondy, d'où il avait annoncé, au Sénégal, son départ pour l'intérieur. Ainsi le point de départ est constaté : il en est de même de son point d'arrivée, puisqu'il a été recueilli, presqu'au sortir du désert, par notre collègue M. Delaporte, gérant du consulat général à Tanger. A l'égard de Temboctou, outre les détails très-circonstanciés que rapporte le voyageur, et des esquisses qu'il y a faites pendant son séjour, on a une autre espèce de garantie dans ses récits touchant la catastrophe de l'infortuné major Laing, qui avait atteint cette ville en 1826. Malgré la diversité des bruits qui circulent sur ce triste événement, les récits de M. Caillé s'accordent avec celui d'un Maure, qui est arrivé à Saint-Louis en mars dernier, venant de Temboctou, et qui a vu chez les Touaricks, des livres appartenant au major. De plus, notre compatriote résidait dans une maison voisine de celle qu'avait habitée le voyageur anglais, et c'est là qu'il a recueilli des informations détaillées, et dont la source paraît incontestable.

La Commission peut encore ajouter d'autres motifs de

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

confiance à ceux qui précèdent. Durant la première partie de son voyage, c'est-à-dire en cheminant à l'est, à travers les montagnes du Fouta-Dhiallon, il a passé entre les villes de Timbo et de Labey, et par conséquent, il a dû couper la route qu'a suivie en 1818 notre collègue M. Mollien. Or, il décrit de telle manière les montagnes, les villages, l'aspect du pays et toutes les localités, que M. Mollien les a reconnus parfaitement dans le tableau qu'en fait M. Caillé. Ces deux voyages se confirment donc réciproquement, et ce résultat, pour le dire en passant, n'est pas sans importance pour la géographie.

Notre compatriote a mis tant d'attention et de persévérance à noter ses routes, ses directions et le temps de la marche, qu'il a été facile à l'un de nous de former avec son journal un itinéraire suivi et complet, depuis Kakondy jusqu'au port de Rabat, dans l'état de Maroc, où seront indiqués la nature et les divers accidens du sol, tels que les montagnes, les plaines, les ravins et les forêts; les villages et tous les lieux habités; les ruisseaux, les lacs et marais, les torrens, les cataractes, les gués, les puits et tout ce qui regarde les eaux courantes et stagnantes. Tant de détails achèvent d'inspirer une confiance entière dans ces récits.

Enfin, nous ajouterons encore qu'ayant été interrogé sur la manière dont il s'était fait entendre des habitans, il a dit que c'était principalement au moyen de l'arabe maure, qui est parlé au Sénégal, et qu'il avait eu l'occasion d'apprendre dans le pays depuis 1816. Et, en effet, il a répondu dans ce dialecte aux questions qui lui ont été adressées par la Commission, et de plus il a énoncé plu-

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

sieurs mots en mandingue d'une manière conforme aux vocabulaires existans.

Nous avons senti, Messieurs, que c'était un devoir pour nous de vous exposer tous ces motifs et d'y insister; Maintenant il nous reste à faire connaître quelques-uns des résultats qui ont été obtenus, afin que la Société puisse apprécier les acquisitions que la science vient de faire. Il ne nous est pas permis d'entrer ici dans de grands détails, ce serait anticiper sur la publication. Un coup-d'œil général est tout ce que la Commission croit pouvoir offrir dans ce moment à la curiosité du public.

Les voyages de M. Caillé se lient de la manière la plus utile pour le perfectionnement ou la confirmation des connaissances géographiques aux excursions de Watt et Winterbottom à Timbo, en 1794; du major Laing dans les pays de Kouranko et de Soulimana, en 1822; de M. Mollien dans le Fouta-Dhiallon, en 1818; de Mungo-Park au Dhiolibâ, en 1795 et 1805; de Dochard à Yamina et Bammakou, en 1819; enfin, aux itinéraires des caravanes sur la route de Temboctou au pays de Tafilet.

On ne peut plus maintenant conserver de doute sur la position très-élevée des sources du Bâfing, le principal affluent du Sénégal. Parti le 19 avril 1827 de Kakondy, tombeau du major Peddie et du major Campbell, M. Caillé a traversé cette rivière à Bafila. Il a traversé aussi le grand fleuve de Dhiolibâ dans un point qui se lie très-naturellement avec la position que le major Laing assigne à sa source. De là il est allé et a résidé à Kankan, grande ville dans le pays de ce nom, qu'enrichit le voisinage des mines d'or de Bourré, et il s'est porté jusqu'à environ 200 milles dans

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

l'est, au-delà du Soulimana, jusqu'au village de Timé, où il est arrivé le 3 août. Il avait jusqu'alors suivi une caravane de marchands mandingues, faisant route à pied. Dans ce village, il fut retenu malade pendant cinq mois entiers, et attaqué d'une affection de scorbut qui le laissa long-temps entre la vie et la mort, suite de l'intempérie du climat et des fatigues violentes qu'il avait essuyées en franchissant les montagnes escarpées du Fouta-Dhiallon. Cette grande chaîne paraît en effet formée de plusieurs étages et remplie de torrens et de précipices. Dans cette partie si intéressante de sa route, il avait eu soin de prendre des renseignemens sur la position de Bammakou, et sur ses rapports avec la Sénégambie, rapports qui, on l'espère, ne seront pas stériles.

A Timé commence une autre excursion vers le nord : c'est la deuxième partie du voyage. M. Caillé veut rejoindre le Dhiolibâ; il part le 9 janvier dernier, et après avoir vu ou traversé plus de cent villages et pris une connaissance approchée de la position de Ségo, il revoit le fleuve le 10 du mois de mars, à Galia, venant de l'ouest, et il en traverse un bras, pour se porter à Jenné. Toute cette partie est entièrement neuve, ainsi que le chemin depuis les environs de Timbo, jusqu'à Timé.

La troisième partie du voyage est sur le grand fleuve; M. Caillé s'y embarque le 23 mars, après une résidence de treize jours à Jenné. Il monte sur une très-grande barque, faisant partie d'une flotille marchande. C'était le temps des basses eaux : dans quelques endroits le fleuve a la largeur d'un mille, et ailleurs il est beaucoup plus étroit. Sa profondeur et sa vitesse sont variables; chemin

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

faisant il note et décrit les affluens et les îles, et surtout le lac Debo (le même qui est connu et figuré dans les cartes sous le nom de Dibbie, mais mal placé), et il donne sur tout le cours du fleuve des notions positives autant que neuves.

Enfin il arrive à Kabra, le port de Temboctou, le 19 avril, et dès le lendemain, il fait son entrée dans la ville. Après avoir esquissé un aspect des habitations et des constructions de cette cité, noté les choses dignes d'observation, et s'être informé du cours des eaux dans le voisinage, il s'associe à une caravane partant pour le Maroc. Le 4 mai il part pour el-Arawân avec huit cents chameaux chargés de toutes sortes de marchandises de l'intérieur, et il y arrive en six jours ; là, six cents chameaux se joignent à sa caravane, et en huit autres jours, il parvient aux puits de Téligue. Tous les puits d'eau douce ou saumâtre et toutes les stations sont notés par M. Caillé avec soin, dans cette traversée du grand désert. La saison des vents brûlans de l'Est rend plus rudes encore pour lui les fatigues et les privations de ce pénible voyage. Parti le 19 mai d'el-Arawân, il n'arrive que le 29 juin à el-Harib, où la caravane se divise en plusieurs parties; et le 23 juillet, il parvient au Tafilet. Enfin il s'arrête, le 12 août, au lieu même où Ben Batouta jeta le bâton de voyageur au 14e siècle, dans la ville de Fez ; puis il continue sa route avec un guide, il gagne la mer, et le 17 du mois de septembre, il arrive à Tanger, où M. le Consul de France le reçoit, veille à sa sûreté, et parvient à le sauver des périls qu'il eût courus, si l'on avait pu le reconnaître sous son déguisement.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

M. Caillé s'était muni avant son départ de deux boussoles qui lui ont servi pendant le cours de son voyage, et à l'aide desquelles il a pu noter les directions de sa route. Quelqu'imparfait que soit un tel moyen, si on le compare à des opérations géométriques ou des observations célestes, on doit se féliciter d'avoir le tracé des routes, et des renseignemens *de visu* sur des pays pour lesquels on ne possédait jusqu'à présent que des itinéraires des Arabes, comptés par journées, et le plus souvent contradictoires, vagues ou confus. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il a noté avec justesse la longueur des marches, c'est qu'elles se trouvent d'accord avec ce que l'on sait de plus exact sur les distances des lieux dans l'empire de Maroc.

Le succès de l'entreprise de M. Caillé est d'autant plus digne d'intérêt, qu'il l'a effectuée avec ses seules ressources, sans la participation et le secours de personne. Il a sacrifié tout ce qu'il possédait pour subvenir aux besoins du voyage. Il a fait tout ce qui était possible, et plus qu'on ne pouvait espérer avec de telles ressources, et il a eu le bonheur de réussir complètement.

Si de tels services sont faits pour mériter à M. Caillé la bienveillance du public et celle du gouvernement, combien ne doivent-ils pas exciter l'intérêt et la reconnaissance de la Société de Géographie; c'est le programme publié par la Société en 1824, qui a achevé de le déterminer à pénétrer dans l'intérieur d'un continent inconnu. L'un de nous étant au Sénégal à cette époque, et le voyant animé depuis plusieurs années de la passion des voyages, lui communiqua un exemplaire de ce programme; et depuis, M. Caillé ne cessa de faire des efforts de toute espèce

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

pendant trois autres années, jusqu'à ce qu'il eût découvert le moyen d'effectuer un dessein aussi hardi : c'est ce qu'atteste le témoin le plus digne de foi, notre collègue M. le baron Roger, en ce temps gouverneur pour le Roi au Sénégal. C'est alors que M. Caillé quitta Saint-Louis et visita plusieurs contrées voisines; puis il fixa son choix sur le Rio-Nunez, pour point de départ; à Kakondy, il fut assez heureux de trouver une caravane partant pour l'intérieur, et il saisit habilement l'occasion favorable.

Le programme publié par la Société, en 1824, est composé de deux parties. La première demande principalement des notions positives sur Temboctou et sur les rivières du voisinage, et des renseignemens sur les pays à l'est; M. Caillé a rempli la plupart de ces conditions. La seconde partie, pour laquelle la Société a affecté une récompense spéciale, exige à la vérité des observations célestes; mais c'est encore une question de savoir s'il est possible à celui qui pénètre pour la première fois dans ce pays, même étant muni des instrumens nécessaires, de remplir une condition aussi difficile et périlleuse. Qui ne connaît, et la jalousie farouche que les Maures et tous ceux qui sont en possession du commerce de cette partie de l'Afrique, ont conçue de tous temps contre les Européens, et la résistance qu'a éprouvée Belzoni qui avait tenté de suivre cette direction, et la fin tragique d'Antonio Piloti, et la triste issue de l'entreprise du major Laing?

M. Caillé a pénétré jusqu'à Temboctou, il y est allé en partant de la Sénégambie, comme le demandait la Société. S'il n'a pas exécuté tout ce qu'elle souhaitait que

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

l'on pût faire, il a, en revanche, fait beaucoup d'observations neuves et précieuses qui n'étaient pas exigées, sur le Fouta-Dhiallon, sur les pays de l'est, et sur la partie supérieure du cours du Dhiolibâ; il a navigué sur ce fleuve pendant un mois; il a pris des renseignemens sur les mines de Bourré, et fait d'autres recherches qui n'étaient pas demandées : ce qui établit une sorte de compensation. La découverte de ces pays et la description des régions de Baleya, de Kankan et de Wassoulo, sont une telle acquisition pour la géographie, que lors même qu'il n'aurait pas atteint la ville de Temboctou, il mériterait une récompense très-signalée. Il a encore le mérite d'avoir recueilli un vocabulaire de la langue mandingue, et un autre de la langue kissour, parlée à Temboctou concurremment avec le maure, et d'avoir noté ce qui touche aux coutumes, aux cérémonies, aux productions et au commerce des différentes contrées. D'un autre côté, il y a dans notre programme des conditions qui ont été remplies en partie, depuis sa publication, par les célèbres voyageurs anglais, Oudney, Clapperton et Denham; savoir les conditions qui regardent le pays et les montagnes à l'est et à l'est-sud-est de Temboctou : il n'y avait donc plus les mêmes motifs pour en exiger l'accomplissement.

Ainsi, en décernant à M. Caillé la récompense qu'elle a promise à celui qui aura atteint la ville de Temboctou et en aura fourni une description, la Société remplira l'attente générale, et elle sera assurée de posséder des notions exactes sur des pays mal connus ou totalement ignorés; elle accordera son honorable suffrage à un homme qui en parle, non pas par ouï-dire, mais pour avoir vu de

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

ses propres yeux ; qui, dans ses récits simples et naïfs, raconte, sans nulle exagération, ce qu'il a observé, et ne cherche point à exciter l'attention par des aventures extraordinaires. C'est précisément le genre d'intérêt que la Société de Géographie attache aux découvertes : celui de la vérité.

C'est beaucoup qu'un homme soit parvenu à rompre l'espèce d'enchantement qui semblait frapper tout Européen parvenu sur ce point mystérieux du Dhiolibâ. On est sûr maintenant que quatre à cinq mois suffisent pour arriver de Temboctou en Europe. A présent que la possibilité du voyage et du retour est prouvée par l'événement, et non par des conjectures, tous les hommes dévoués, que tant de catastrophes répétées coup sur coup avaient pu détourner de leur dessein, vont reprendre courage et tenteront l'entreprise. C'est un grand service de plus qu'aura rendu à la science M. A Caillé, et dont elle lui tiendra compte, si elle n'est pas entièrement consolée par son succès, de la perte déplorable du major Laing.

Dans un sujet aussi fécond en développemens géographiques et scientifiques, il eût été facile de s'étendre et d'intéresser par de nombreux rapprochemens ; mais la Commission croit devoir se renfermer dans le cercle de la mission qu'elle a reçue : son but est atteint si elle a porté la conviction dans les esprits. Elle doit donc ici passer également sous silence, et les récits de J. Léon, de Ben Batouta, d'el-Edrisi ; et les relations des Portugais avec Temboctou dans le 15^{e} siècle, le voyage de Paul Imbert dans le 17^{e}, celui de Robert Adams en 1810, encore contesté ;

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

et tant de voyages qui se sont succédé depuis 40 ans. En agir autrement, ce serait oublier que nous parlons à des auditeurs qui ont approfondi tous les élémens des problêmes de la géographie de l'Afrique, ainsi que l'attestent, Messieurs, vos trois sujets de prix, en faveur des hommes déterminés à braver tous les périls pour explorer ce grand continent, dans l'intérêt commun des sciences et de l'humanité.

Il est aisé, Messieurs, d'après tout ce qui précède, de pressentir les propositions que la Commission a l'honneur de vous faire : elle conclut, 1° à ce que vous accordiez à M. Auguste Caillé le prix que vous avez offert au premier voyageur qui parviendrait à Temboctou, en venant de la Sénégambie; 2° à ce que communication soit donnée du présent Rapport à LL. EE. les Ministres de l'Intérieur, de la Marine et des Affaires Étrangères.

Nous ne finirons pas ce Rapport sans payer un juste tribut de gratitude à M. Delaporte, gérant du consulat général à Tanger, pour les soins généreux et empressés qu'il a prodigués à notre compatriote : la Société lui doit un témoignage particulier de reconnaissance pour avoir sauvé le voyageur et les papiers qu'il a rapportés.

Paris, le 27 novembre 1828.

Baron Roger.
Larenaudière.
Améd. Jaubert.
Cadet de Metz.
J. B. Eyriès.
Jomard, *Rapporteur*.

Adopté en séance, le 28 novembre 1828.

PERPUSTAKAAN NASIONAL RI
PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

DANU

PNRI 89(910 -398.

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

